Greffe du tribunal de commerce d'Evry

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/08/2009

Numéro de dépôt : 8749

Type d'acte : Ordonnance
Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Déposant :

Nom/dénomination : ABCD INTERNATIONAL

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 391 778 883

N° gestion : 2001 B 01990

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 10:02:34
N° de dépôt - 8749 / 391778883

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le 12 05 09
Numero : 8769

01 B 1090

DÉPOSÉ LE
24 JUIL. 2009
AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY
N° 2009 0497

ABCD INTERNATIONAL
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 415.545 EUROS
SIEGE SOCIAL 4-6 RUE DES CARRIERS
ZAC DU CENTRE VILLE - SECTEUR DU MOULIN - 91350 GRIGNY
RCS EVRY B 391 778 883

REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Je soussignée Madame MAMANE, Présidente du Conseil d'Administration demeurant 8 rue de l'Industrie 77173 CHEVRY COSSIGNY agissant en qualité de Présidente du Conseil d'Administration de la société ABCD INTERNATIONAL, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 415.545 Euros, dont le siège social est situé 4-6 rue des Carriers 91350 GRIGNY immatriculée au registre du commerce sous le numéro B 391 778 883 RCS EVRY

A l'honneur de vous exposer que ladite société ayant clôturé le 31 décembre 2008, les comptes de son dernier exercice social, doit conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, réunir son Assemblée Générale Ordinaire annuelle au plus tard le 30 juin 2009. Cette assemblée n'a pu se tenir dans les formes faute d'avoir atteint le quorum lors de la première assemblée.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société, que je représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires, en respectant les délais d'information des actionnaires prévus par la loi.

Fait à GRIGNY
Le 29 Juin 2009

Madame Annie MAMANE
Présidente du Conseil d'Administration

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 10:02:34
N° de dépôt - 8749 / 391778883

N° de Rôle 2009O00497

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

ORDONNANCE

Nous, Patrice HOUEL agissant par délégation de Mme Micheline FARGEIX, Président du Tribunal de Commerce d'Evry

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L.225-100 et R.225-64 du code de commerce,

Prorogeons jusqu'au 30.09.2009

le délai de réunion de l assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 12.2008 de la société dénommée

SA ABCD INTERNATIONAL

dont le siège est

4-6 Rue Des Carriers Zac Du Centre Ville Secteur Du Moulin
91350 GRIGNY

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce Tribunal.

Evry le 11 Août 2009

Le Greffier

Le Président, par délégation

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 10:02:34
N° de dépôt - 8749 / 391778883